

Désignation de l'entreprise : SAS 5A SOLUTIONS							Néant ☐ *		
		Exercice N							
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF		
			FG	3 213 522	FH		FI	3 213 522	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	3 213 522	FK		FL	3 213 522	
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	6 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	20 166	
	Autres Produits (1) (11)						FQ	321	
			Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	3 240 009	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stocks (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	464 367	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	32 589	
	Salaires et traitements *						FY	1 426 377	
	Charges sociales (10)						FZ	595 421	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *		HS		GA	4 197	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	2 034	
			Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 524 986	
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	715 023		
Operations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	11 611	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
			Total des produits financiers (V)				GP	11 611	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		
	Différences négatives de change						GS	191	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
			Total des charges financières (VI)				GU	191	
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	11 419		
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	726 442		

Désignation de l'entreprise <u>SAS 5A SOLUTIONS</u>										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	5 564
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	1 162
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	6 726
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	1 674
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	601
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	2 275
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	4 451
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	-37 730
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	3 258 346
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	2 489 722
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	768 623
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY	
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier							1G	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1H	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)								1J	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)								1K	
	(9)	Dont transferts de charges								HX	1 600
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)								RC	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								RD	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A1	20 166
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9								A2	
		dont cotisations facultatives Madelin A7								A3	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8								A4	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N	
									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	INTERESS PENALITES S/MARCHES								74		
	DONS ET LIBERALITES								1 600		
	VAL COMPTABLE EL. FI. CEDES								600		
PRO. EXEPTIONNELS PRESCRITS									5 564		
PRIX DE CESSION EL. CORP. CEDES									100		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N		
								Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise : SAS 5A SOLUTIONS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 2 ter Rue Marcel Doret 31700 BLAGNAC		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 79877507800024		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 31/12/2023					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA					
AC.TIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC			
		CX		CQ			
		AF	8 600	AG	8 600		
		AH		AI			
		AJ		AK			
		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN		AO			
		AP		AQ			
		AR	1 550	AS	914	636	
		AT	24 152	AU	16 742	7 410	
		AV		AW			
		AX		AY			
		CS		CT			
		CU	24 600	CV		24 600	
		BB		BC			
		BD	4 683	BE		4 683	
		BF		BG			
		BH	3 575	BI		3 575	
TOTAL (II)		BJ	67 161	BK	26 256	40 905	
AC.TIF CIRCULANT	STOCKS *	BL		BM			
		BN		BO			
		BP		BQ			
		BR		BS			
		BT		BU			
	CRÉANCES	BV		BW			
		BX	1 290 953	BY		1 290 953	
		BZ	89 140	CA		89 140	
		CB		CC			
	DIVERS	CD	1 467 191	CE		1 467 191	
		CF	465 072	CG		465 072	
		CH	14 499	CI		14 499	
Comptes de régularisation	CJ	3 326 856	CK		3 326 856		
	CW						
	CM						
	CN						
	CO	3 394 016	1A	26 256	3 367 760		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:		CP	(3) Part à plus d'1 an :		CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise		SAS 5A SOLUTIONS		Néant ☐ *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :57 000.....)			DA	57 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	394 200		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	5 700		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	424 083		
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	768 623		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	1 649 606		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	150 423		
	Dettes fiscales et sociales			DY	615 412		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Compte régul.	Autres dettes			EA	27 483		
	Produits constatés d'avance (4)			EB	924 836		
TOTAL (IV)			EC	1 718 154			
Ecart de conversion passif *			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 367 760			
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
			Ecart de réévaluation libre			1D	
			Réserve de réévaluation (1976)			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 718 154		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

5A SOLUTIONS

Société par actions simplifiée au capital de 57 000 euros
Siège social : 2 ter Rue Marcel Doret Immeuble Burolines - 31700 BLAGNAC
798 775 078 RCS TOULOUSE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 MARS 2024

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

[.../...

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 768 623,47 de la manière suivante :

Origine

Bénéfice de l'exercice768 623,47 euros

Affectation

A titre de dividende157 900,00 euros

Au compte « Autres réserves »610 723,47 euros

Lesquelles sont portées de 424 083 € à 1 034 806 €.

TOTAL	768 623,47 euros	768 623,47 euros
--------------	-------------------------	-------------------------

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 157 900 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément aux dispositions statutaires, les associés décident à l'unanimité que les dividendes seront répartis entre les associés comme suit, soit de manière non proportionnelle à leur quote-part dans le capital :

- à concurrence de 50 000 euros pour Monsieur Jérôme AUDOUIT,
- à concurrence de 50 000 euros pour Monsieur Jérôme BERTIN,
- à concurrence de 50 000 euros pour Monsieur Lionel FRAJUT,
- à concurrence de 7 900 euros pour la Société 3AXX.

Ce dividende en numéraire sera mis en paiement à compter du 1^{er} avril 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- Les dividendes perçus par les sociétés détenant au moins 5% du capital de la société distributrice bénéficient, à condition que les titres soient conservés pendant au moins deux ans, d'une exonération d'impôt, sous réserve de l'imposition d'une quote-part de frais et charges fixée forfaitairement à 5 % du produit total des participations, crédits d'impôt étrangers compris. Pour les produits de participation versés entre des sociétés d'un même groupe d'intégration fiscale, le taux de cette quote-part de frais et charges est fixé à 1 %.

- Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes. Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement. L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31 décembre 2022	140 850 euros <i>Soit 247,11 euros par titres</i>	Néant	Néant
31 décembre 2021	262 200 euros <i>Soit 460 euros par titres</i>	Néant	Néant
31 décembre 2020	Néant	Néant	Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

.../...]

Certifié conforme

Le Président

Monsieur Lionel FRAJUT



Désignation de l'entreprise													SAS 5A SOLUTIONS			Néant ☐ *						
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice			Augmentations											
								1			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			2			Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		CZ			D8			D9							
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		KD	8 600		KE			KF							
CORPORELLES	Terrains								KG			KH			KI							
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants		L9				KJ			KK			KL						
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants		M1				KM			KN			KO						
		Installations gales, agencts*, aménagts des constructions		[Dont Composants		M2				KP			KQ			KR						
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants		M3				KS	1 550		KT			KU						
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *								KV	2 075		KW			KX						
		Matériel de transport *								KY			KZ			LA						
		Matériel de bureau et mobilier informatique								LB	22 586		LC			LD	2 326					
		Emballages récupérables et divers *								LE			LF			LG						
	Immobilisations corporelles en cours								LH			LI			LJ							
	Avances et acomptes								LK			LL			LM							
	TOTAL III								LN	26 211		LO			LP	2 326						
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G			8M			8T						
Autres participations								8U	25 200		8V			8W								
Autres titres immobilisés								1P	4 683		1R			1S								
Prêts et autres immobilisations financières								1T	3 575		1U			1V								
TOTAL IV								LQ	33 458		LR			LS								
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØG	68 270		ØH			ØJ	2 326							
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence									
						par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
						1		2					4									
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN			CØ			DØ			D7						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO			LV			LW	8 600		1X						
CORPORELLES	Terrains						IP			LX			LY			LZ						
	Constructions	Sur sol propre				IQ				MA			MB			MC						
		Sur sol d'autrui				IR				MD			ME			MF						
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS				MG			MH			MI						
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT				MJ			MK	1 550		ML						
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU				MM			MN	2 075		MO						
		Matériel de transport				IV				MP			MQ			MR						
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW				MS	2 835		MT	22 077		MU						
		Emballages récupérables et divers *				IX				MV			MW			MX						
	Immobilisations corporelles en cours						MY			MZ			NA			NB						
	Avances et acomptes						NC			ND			NE			NF						
	TOTAL III						IY			NG	2 835		NH	25 702		NI						
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ			ØU			M7			ØW					
Autres participations						IØ			ØX	600		ØY	24 600		ØZ							
Autres titres immobilisés						I1			2B			2C	4 683		2D							
Prêts et autres immobilisations financières						I2			2E			2F	3 575		2G							
TOTAL IV						I3			NJ	600		NK	32 858		2H							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4			ØK	3 435		ØL	67 161		ØM							

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 5A SOLUTIONS					Néant ☒ *	
Exercice N clos le 31/12/2023						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1	Concessions, brevets et droits similaires					
2	Fonds commercial					
3	Terrains					
4	Constructions					
5	Installations techniques mat. et out. industriels					
6	Autres immobilisations corporelles					
7	Immobilisations en cours					
8	Participations					
9	Autres titres immobilisés					
10	TOTAUX					
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....					-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....					=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise SAS 5A SOLUTIONS Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	8 600	PF		PG		PH	8 600
TOTAL I		RK	8 600	RM		RN		RO	8 600
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	604	QA	310	QB		QC	914
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	134	QE	296	QF		QG	431
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	15 555	QM	3 590	QN	2 834	QO	16 311
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	16 293	QV	4 197	QW	2 834	QX	17 656
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	24 894	ØP	4 197	ØQ	2 834	ØR	26 256

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissement		M9		N2		N3		N5	
Fonds commercial		RP		RR		RS		RU	
Autres immobilisations incorporelles		N7		P6		P7		P9	
TOTAL I		RW		RY		RZ		SC	
Terrains		Q2		Q4		Q5		Q7	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R2		R3		R5	
	Sur sol d' autrui	R7		R9		S1		S3	
	Inst. gales,agenc am. divers	S5		S7		S8		T1	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T5		T6		T8	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc et am. divers	U1		U3		U4		U6	
	Matériel de transport	U8		V1		V2		V4	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V8		V9		W2	
	Emballages récup. et divers	W4		W6		W7		W9	
TOTAL II		X2		X4		X5		X7	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL				NM			
TOTAL III									
Total général (I + II + III)		NP		NR		NS		NU	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				NY		NZ	

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise								SAS 5A SOLUTIONS		Néant ☒ *	
Nature des provisions			Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *		3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*		3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *		3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinques H du CGI)		IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)		3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)		5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D		
		- corporelles	6E		6F		6G		6H		
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X		
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD		
Dont dotations et reprises		{	- d'exploitation	UE		UF					
			- financières	UG		UH					
			- exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I.									10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.											

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SAS 5A SOLUTIONS										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL			UM			UN		
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières				UT	3 575		UV			UW	3 575	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	1 290 953		1 290 953					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				Z1								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	1 013		1 013					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	58 917		58 917					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	28 872		28 872					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	338		338					
	Charges constatées d'avance				VS	14 499		14 499					
TOTAUX				VT	1 398 167		VU	1 394 592		VV	3 575		
REINVOIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligatoires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG									
	à plus d'1 an à l'origine			VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A									
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	150 423		150 423						
Personnel et comptes rattachés				8C	177 339		177 339						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	107 831		107 831						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	317 047		317 047						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	13 196		13 196						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	1		1						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	27 483		27 483						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *				Z2									
Produits constatés d'avance				8L	924 836		924 836						
TOTAUX				VY	1 718 154		VZ	1 718 154					
REINVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques			VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK			* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						